

Département de la Drôme

Ministère de la Transition écologique

Commune de SAINT-JEAN-EN-ROYANS

Servitudes d'Utilité Publique



PRÉFET DE LA DRÔME
Christophe Baudouin
Président

Direction
Départementale des
Territoires

Service Aménagement du Territoire et Risques
Pôle Aménagement

Plan édité le **12-09-2022**

Echelle: **1:10000**

Légende

Légende

- AC1 : Mesures de classement et d'inscription et protections des abords des monuments historiques
- AC2 : Servitude relative aux sites inscrits et classés
- AS1 : Périmètre de protection des points de prélèvements d'eau destinés à collectivité humaine - protection immédiate
- AS1 : Périmètre de protection des points de prélèvements d'eau destinés à collectivité humaine - protection rapprochée
- EL3 : Servitudes de halage et de marche-pied
- I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

Ce plan et la liste des servitudes d'utilité publiques associée ont été établis en l'état des connaissances actuellement disponibles et transmises à la DDT de la Drôme.
Il convient de se rapprocher des gestionnaires pour toute question ou détail relatif à une servitude.
Des informations complémentaires sont publiées sur le géoportail de l'urbanisme
<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

